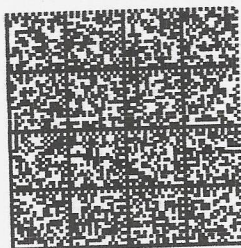


La notice de cet avis est
disponible en cliquant ici
ou sur impots.gouv.fr



2D-DOC

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 38 684 947 452

Référence de l'avis : 25 94 A065167 47
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

42 RUE DE L EPARGNE
CHOISY-LE-ROI
94600 CHOISY LE ROI

Numéro FIP : 940 73 70 0177150889 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 94006

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHOISY-LE-ROI
SAID CHOISY
44 GALERIE ROUGET DE LISLE
94607 CHOISY LE ROI CEDEX

SIWE TELLI
42 RUE DE L EPARGNE
CHOISY-LE-ROI
94600 CHOISY LE ROI

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP CHOISY-LE-ROI
SAID CHOISY
44 GALERIE ROUGET DE LISLE

94607 CHOISY LE ROI CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

1 149,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025
sur le compte bancaire suivant :**
FR51 2004 1000 014X XXXX XXX2 084
Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAR
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 25 167
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus	27954			
Salaires.....	- 2795			25159
Déduction 10% ou frais réels.....	25159			
Salaires, pensions, rentes nets.....				25159
Revenu brut global.....				- 0
CSG déductible.....				25159
Revenu imposable.....				8
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1503
Décote.....				- 209
Impôt proportionnel.....				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt.....			1295	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1		1	- 1
IMPOT NET				1294
Total de l'impôt sur le revenu net.....				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				1294
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 2443
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				- 1149
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1149
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				25167

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).
Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

8

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....

Déclar. 1

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....

+ 0

Plafond calculé sur les revenus de 2024.....

+ 4637

Plafond pour les cotisations versées en 2025.....

= 4637

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....

5,15%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.